

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
 LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

500 gammas .....  
 100 gammas .....  
 25 gammas .....  
 5, 10 gammas .....  
 Magnetic depression .....  
 Depression magnétique .....  
 Flight lines ..... 100  
 Lignes de vol ..... 2100

Flight altitude: 305 metres above ground level  
 Altitude du vol: 305 mètres au-dessus du niveau du sol

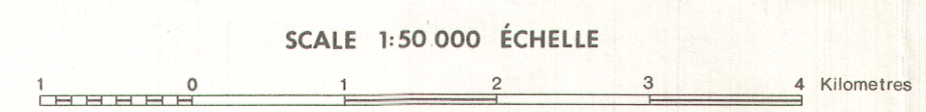
1 gamma = 10<sup>-9</sup> tesla in SI units  
 1 gamma = 10<sup>-9</sup> tesla en unités SI

Elevation contours in feet  
 Courbes de niveau en pieds

The daily variation of the earth's magnetic field is sometimes quite active in the survey area because of its proximity to the auroral zone. Consequently the contours are, in some places, slightly displaced and exhibit a wavy character especially as the distance from the control lines increases.

La variation du champ magnétique terrestre dans la région du levé est quelquefois très active, due à la proximité de la zone aurorale. Par conséquent, les courbes de contours, à certains endroits, indiquent de légères déplacements et ont un caractère ondulé, surtout lorsque la distance aux lignes de contrôle augmente.

MAP-CARTE  
 9359G  
 48  
 11  
 DISTRICT OF FRANKLIN  
 DISTRICT DE FRANKLIN



COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE PUBLICATIONS DIVISION OF THE GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS À LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, OTTAWA.

This map was compiled from digitally recorded aeromagnetic survey data obtained with cesium-vapour magnetometers which measured the total field with a resolution of 0.01 gamma. The flight path of the survey aircraft was recovered by using 35 mm track film and digitally recorded Doppler and/or INS navigation data. Identifiable points from the 35 mm track film were plotted on aerial photographs, transferred to stable base topographical maps, digitized, and merged with the digital navigation data. After editing the survey data, the magnetic measurements were levelled together through analysis of differences at the line-control line intersections. The total field values were interpolated on to a 125 m grid and contoured.

The data used in compiling this map are available in digital and analog form from the Federal Department of Energy, Mines and Resources for the cost of retrieval and copying.

The survey was flown and compiled from 1984-86 by Geotrex Ltd. No correction has been made for regional variation.

Base map from maps published at 1:250 000 by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources.

Cette carte a été établie à partir de données aéromagnétiques numériques enregistrées avec un magnétomètre à vapeur de césium mesurant l'intensité du champ total avec une résolution de 0,01 gamma. Le plan de vol de l'avion fut retracé à partir du film de bord, 35 mm, et des données numériques provenant du système de navigation Doppler et/ou INS. Les points repérables, identifiés sur le film de 35 mm furent tracés sur des photographies aériennes puis transférés sur des cartes topographiques à base stable. Ces points furent ensuite chiffrés et joints aux données de navigation numériques. Après la vérification des données et la correction de valeurs aberrantes, les données magnétiques furent ajustées à un même niveau en analysant les différences aux intersections des traverses et des lignes de contrôle. Les valeurs du champ total furent ensuite interpolées selon une grille de 125 m et reportées en courbes isogrammes.

Les données utilisées dans la compilation de cette carte peuvent être obtenues du Département de l'Énergie des Mines et des Ressources, sous forme analogique ou numérique, moyennant le coût de récupération et de reproduction.

Le levé fut volé et compilé par Geotrex Ltd. de 1984 à 1986. La carte de base fut préparée à partir de cartes à l'échelle de 1:250 000, publiées par la Direction des Levés et de la Cartographie, ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources.

MAP-CARTE  
 9359G  
 DISTRICT OF FRANKLIN  
 DISTRICT DE FRANKLIN  
 48  
 11